

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
Siège social: [REDACTED]
[REDACTED]

ACTE ENREGISTRE A [REDACTED] LE [REDACTED] AVEC NUMERO [REDACTED]
Répertoire N. [REDACTED] Recueil N. [REDACTED]

PROCURATION REPUBLIQUE ITALIENNE

[REDACTED]
[REDACTED]
Devant moi [REDACTED] et inscrit au rôle des districts notariaux réunis de [REDACTED] sans l'assistance de témoins, pour y avoir le comparant expressément renoncé et avec mon consentement.

Est paru Monsieur :

[REDACTED], né à [REDACTED], le [REDACTED], demeurant pour la fonction, auprès du siège de la Société, lequel intervient au présent acte en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société « [REDACTED] » avec siège à [REDACTED], capital social de [REDACTED] Euros ([REDACTED]) i.v. code fiscal, numéro TVA et numéro d'immatriculation au Registre des Entreprises de [REDACTED].

Le dit comparant, dont l'identité personnelle, qualification et pouvoir moi Notaire j'en suis certain, avec le présent acte

CONFERE

À Monsieur [REDACTED], né à [REDACTED], procuration, comme Fondé de Pouvoir, pour le siège secondaire en France, actuellement à Nice, Rue Alberti n. 16 c/o le Cabinet Mauro Michelini.

En force du mandat conféré, le Fondé de Pouvoir pourra effectuer toute acte utile nécessaire opportun aux fins du déroulement de la mission confiée.

En particulier, à titre d'exemple et non exhaustif il pourra :

- 1- administrer tous les biens meubles et immeubles du mandant de la manière qu'il jugera la plus opportune ;
- 2- acheter, aliéner (même sous condition suspensive et résolutive, avec pacte de rachat ou de réserve de propriété), permuter biens meubles et immeubles compris biens meubles enregistrés, créances, droits, titres actionnaires et obligations, valeurs d'organismes et sociétés, convenant les prix des ventes et en les exigeant ou en les déclarant encaissés, délivrant reçus et autorisant les délais pour le paiement et renonçant à l'hypothèque légale et convenant tous les pactes et les closes (rituels et/ou de style) relatifs aux contrats en question ;
- 3- promouvoir des actions de rachat, constituer et modifier droits d'usufruit, d'usage et d'habitation et renoncer à eux, constituer et dissoudre communions et copropriétés, remplacer d'autres dans la jouissance de la chose commune;
- 4- promouvoir des actions en revendications et y renoncer, exercer des actions possessoires, de dénonciation de nouvelle œuvre et de dommage redouté ;
- 5- conclure loyers, baux, contrats agricoles et « soccide » percevant loyers et redevances.
- 6- procéder à divisions amicales et judiciaires soit pour les attributions de quotes – part que pour le tirage au sort ;
- 7- stipuler contrats de société – tant de personne que de capitaux, lucratives, coopératives – effectuant l'apport et concordant toutes les clauses du contrat de société ;
- 8- conclure contrats de consortium soit externe que interne, concordant toutes les clauses relatives ;
- 9- effectuer opérations sur titres soit par Agents de change que par Banque, en espèces et/ou au découvert, même de report et à repos ;
- 10- ouvrir et gérer des comptes courants bancaires, tirant chèques et les endossant, et effectuant virements, le tout dans les limites du crédit ;
- 11- émettre et acheter titres de crédit de toute espèce, même atypiques, les endosser et les avaliser ;
- 12- donner des garanties, réelles et/ou personnelles, y compris les cautions bancaires, stipuler contrats de prêt avec garanties même réelles sur les biens du mandant pour financements ou autres opérations avec banques et/ou compagnies d'assurance aussi en faveur de tiers ;
- 13- souscrire déclarations et/ou dénonciations, soit aux effets fiscaux qu'à ceux substantiels, y compris les dénonciations fiscales avec particulière attention aux

dénonciations relatives aux impôts directs, à la TVA , aux dénonciations cadastrales et à celles prévues par la loi ;

14-ester en justice dans chaque ordre et niveau, avant le Juge Ordinaire et à celui Administratif (y comprises les Commissions Fiscales) aussi pour les recours en – Cassation et révocation, avec la faculté de nommer avocats, fondés de pouvoir et experts, signant recours, assignation en justice, instances et mémoires, procès-verbaux de conciliation et transactions ;

15-stipuler compromis arbitraux, relatifs à arbitrages rituels et libres, concorder la procédure nommer les arbitres et en solliciter la nomination ;

16- solliciter demandes aux bureaux publiques et à l'Administration Publique pour obtenir certifications et documentations ainsi que de concessions et autorisations, le tout avec particulier regard aux certificats de l'état civil et aux certifications de l'état civil, aux permis de construire, aux concessions domaniales, aux autorisations d'occupation du sol publique et commerciaux, aux autorisations de Police.

17-gérer comptes courants postaux, retirer sommes des bureaux postaux à n'importe quel titre, aussi de pension.

18-gérer relations avec les employés et fournisseurs avec les plus amples pouvoirs, stipuler contrats, effectuer transactions, négocier les clauses.

Le tout avec promesse de quitus et avec exonération de toute responsabilité pour tous ceux qui entreront en contacte avec le nommé Fondé de Pouvoir dans l'exécution de sa fonction.

A ce fin, sont accordés au nommé Fondé de Pouvoir tous les pouvoirs nécessaires et utiles pour l'accomplissement du mandat ci-dessus conféré.

Moi Notaire sur demande j'ai reçu le présente acte dont j'ai donné lecture au Comparant qui l'a approuvé et soussigné avec moi Notaire à 16.05h (seize et cinq).

Se compose de 05 (cinq) pages, par moi écrites et dactylographiées, en occupe pages 04 (quatre) et jusqu'ici de la présente.

ONT SIGNE

Ce document est conforme à l'original et est délivré pour un usage autorisé.

le

Traduction faite par le Cabinet Mauro MICHELINI

Copie certifiée conforme à l'original.